



PREFET DE LA MARNE

Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations

Pôle services vétérinaires
Service santé, protection animales et environnement

Bureau de la protection de l'environnement,
sous-produits et alimentation animale

Accueil du public :
Cité administrative Tirlet
51036 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 68 62 73
Fax : 03 26 70 54 99
Mél : ddcspp-sv@marne.gouv.fr

Affaire suivie par :
Antony PUGLISI
Tél. : 03 26 68 62 73

Objet : PC 051 351 17 D0002

Châlons-en-Champagne, le 30 octobre 2017

NRéf : AP / IC 2017 - 2944
Réf/A : courrier, arrivée 2017 - 2682

Direction Départementale des Territoires
28 Boulevard LUNDY
51100 REIMS

A l'attention de madame Catherine LOBLEAU



Par votre courrier cité en référence vous avez sollicité mon avis sur :

la demande de permis de construire la déclaration de travaux la demande de certificat d'urbanisme
déposée dans vos services par :

dossier n°	PC 051 351 17 D0002
date du dépôt	26 septembre 2017
demandeur	EURL HELIOCERES, représentée par M. Marc MAIONCHI
pour	Installation d'une centre solaire photovoltaïque au sol et la construction de 9 locaux techniques
adresse terrain	Lieu dit "Ancien aérodrome" à MARIGNY (51230)

Ce projet concerne l'aménagement de l'ancien aérodrome militaire de MARIGNY en un centre solaire photovoltaïque, avec locaux techniques. Le site sera entièrement grillagé.

Aucune activité relative aux domaines de l'agro-alimentaire ou de l'agriculture, soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, n'est envisagée.

Par conséquent, je n'ai pas de remarque à formuler sur cette demande de permis de construire.

Pour la directrice départementale,
Le Chef de Service


Hervé DUFOUR
Vétérinaire Inspecteur

P.J. : Demande de permis de construire n° 51.351.17.D0002 en retour